

PV Assemblée Générale Jeudi 21 juin 2018

1. Personnes présentes :

M. François Guisan, Païdos/comité
M. Nicolas Liengme, Païdos/comité
M. Robin Jossen, Païdos/comité

M. Yoann Schaller, Païdos/Sensibilisation
Mme Sandrine Immer, Païdos/admin.
Mme Sylvia Serafin, Païdos/admin./Cap/Bricolos a.i.
Mme Christel Girerd, Païdos/CPPA
M. Steve Borrello, Païdos/CPPA
Mme Sarah Dentand, Païdos/CPPA
Mme Anne Borner, Païdos/admin.
M. Caio Gonçalves Fonseca, Païdos/Bricolos
Mme Berthe Porquet, Païdos/Bricolos
Mme Damine Krummen, Païdos/Bricolos
Mme Nathalie Haym, Païdos/bénévole Sas

Mme Besigin Tonwe Gold, SSEJ/médecin

2. Personnes excusées :

Mme Cadige Azzeddine, Païdos/comité
Mme Marie-Eve Tescari, Païdos/comité
Mme Marie-Christine Ortner, Païdos /comité
M. Homayoon Arfazadeh, Païdos/comité

M. Marc-Antoine Bernard, Païdos/CPPA
Mme Séverine Ramer, Païdos/Bricolos
Mme Hélène Mouthon, Païdos/Bricolos

M. Marc Maugué, Secrétaire général/Fondation Hans Wilsdorf
Mme Esther Alder, Conseillère administrative/Ville de Genève
M. Jean-Charles Rielle, médecin diplômé, député au Grand-Conseil
M. Rémy Pagani, Conseiller administratif/Ville de Genève
M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat
Mme Murièle Lasserre, Adjointe de direction/secteur lutte contre l'exclusion/Ville de Genève
Conseil administratif de la mairie de Satigny
M. Vladimir Schwager, Secrétaire général/Glaj.ge
Laetitia Taddeo, Secrétaire administrative/Association Agi.ge
Patrick Vouters, Ancien bénévole/cuisinier au CPPA

3. Accueil du Président :

Le président ouvre la séance de l'assemblée générale à 18H25. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et se réjouit de réunir les équipes afin de faire le bilan de l'année écoulée.

4. Remerciements

Chaque personne impliquée de près ou de loin pour l'association en 2017 est citée et les remerciements s'adressent à l'ensemble du comité actuel, au conseil de direction, à l'équipe opérationnelle, aux stagiaires, aux moniteurs, aux bénévoles, aux personnes associées aux programmes, aux institutions publiques et privées, aux fondations et entreprises solidaires, aux membres cotisants, aux donateurs privés, aux professionnels des différentes structures du réseau socio-éducatif, médical, ainsi qu'aux associations partenaires.

5. Désignation de la secrétaire et de la scrutatrice de séance :

Désignations d'Anne comme secrétaire et de Sandrine comme scrutatrice de séance.

6. Acceptation du PV de l'assemblée générale du 6 mai 2017 :

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale qui a eu lieu le 6 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

7. Présentation de l'année écoulée :

La présentation de l'année 2017 débute par le regard du président et du comité. Cette année a connu la fin du programme Sas. Ce programme, qui a accompagné l'importante vague de migration des mineurs non accompagnés (MNA) a rencontré des difficultés pour sa mise en œuvre, car il a fallu être très réactif. Dès la fin 2015, l'association Païdos a réagi en première ligne pour accueillir, dans l'attente d'une scolarisation, cette population d'adolescents qui sont arrivés à Genève sans référents adultes, ni connaissance du français, avec un service public surchargé qui n'arrivait pas à répondre suffisamment rapidement pour mettre en place un système d'accueil. Ce travail a largement été soutenu par plusieurs fondations privées. Cet accueil s'est poursuivi en 2016 et 2017 jusqu'au constat commun des autorités et des fondations de la prise en charge directe de ces adolescents dans les foyers et dans les classes d'accueil. L'accueil du Sas devenait dès lors caduc et il a fallu fermer ce programme fin 2017. Le succès s'est avéré et la problématique absorbée. Durant cette fin d'année et le début 2018, l'association Païdos a participé à un état des lieux, une phase d'observation, qui a permis la mise en lumière sur la situation des MNA en errance, sans reconnaissance administrative, sans entrée dans le système et surtout sans réponse sociétale de la problématique.

Du côté de l'Atelier des Bricolos, l'année 2017 fut une année de transition qui s'est traduite par la consolidation de la nouvelle équipe et la mise en place organisationnelle de la programmation.

Le CPPA fonctionne toujours bien et reste un programme solide dans la durée et la continuité.

Quant à l'axe Sensibilisation, il s'est joliment consolidé en 2017 avec l'initiation de nouvelles interventions auprès des écoles secondaires et un changement d'outil dialectique et de type de support.

- **CPPA**

Le Centre Psychopédagogique pour Adolescents accueille des jeunes âgés entre 13 et 18 ans qui sont en rupture scolaire. La mission du CPPA est d'aider ces adolescents à se réinsérer dans un système de formation. La méthode de travail est introspective, pour aider ces adolescents à comprendre les mécanismes à l'origine de leur rupture et à mieux se connaître. Ce travail introspectif se fait autour du module phare « Autoportrait », pendant lequel il est proposé aux adolescents de se présenter de manière créative (films, vidéos, scrapbooking, musiques, ...), auquel viennent s'ajouter d'autres modules socio-éducatifs et des stages professionnels.

En 2017, 37 adolescents ont été pris en charge, dont 22 ont été réinsérés, 2 ont quitté sans projet de sortie et 13 ont poursuivi le programme en 2018.

2017 a été une année particulière, avec beaucoup de demandes de prises en charge. La limite d'accueil, par rapport aux capacités des locaux et de l'équipe, a été repoussée. Il n'y a pas de similitude d'une année à l'autre, tant au niveau des périodes que du nombre de demandes de prises en charge.

L'accent est mis sur le nouveau module « Jouons à jouer », dont l'objectif est la socialisation à partir d'un support ludique et créatif et la construction autour du terme « Je ». Montrer que l'on peut se construire soi-même, chacun dans sa singularité, sans isolement et avec la présence des autres.

Les deux responsables du CPPA profitent de ce moment pour remercier leur équipe qui se mobilise et s'adapte au rythme discontinu du centre.

La pratique professionnelle du CPPA a été mise en lumière en 2017, à travers le reportage sur l'« Autoportrait » de Christophe Chiesa. Il est remercié pour la reconnaissance et la mise en valeur du travail au quotidien et du courage dont les adolescents font preuve.

Les perspectives 2018 sont rythmées par la mise en application, dès septembre, de la loi sur l'obligation d'insertion des jeunes jusqu'à 18 ans. Cette motion concerne un millier de jeunes en rupture de formation, qui vont passer par un guichet unique qui est le Cap formation. Le CPPA ne peut malheureusement pas s'insérer pour le moment dans ce système, car il n'est pas considéré comme lieu professionnalisant. Le défi relevé pour 2018 est de faire considérer les prises en charge d'ordre médical ou thérapeutique par cette nouvelle plateforme. Le développement des partenariats financiers est nécessaire, car énormément de demandes arrivent sans qu'il y ait de financement. Il y a actuellement deux offices placeurs au sein du DIP : l'OMP et le SPMI. La tendance de l'évolution des profils des adolescents est semblable aux années précédentes. Les cas sont cependant de plus en plus lourds, avec plusieurs jeunes qui passent par de longues phases thérapeutiques avant de pouvoir venir au CPPA et avec également l'apparition du phénomène des « nues ».

Le CPPA est reconnu comme lieu stable et contenant pour accompagner ces jeunes avec des difficultés de plus en plus grandes. Il y a peu de structures qui proposent des visites à domicile. De plus en plus d'insertions se font dans les autres lieux spécialisés. Le réseau est sollicité lors des sorties, afin que le travail commencé au CPPA puisse se poursuivre.

- **Atelier des Bricolos**

L'année 2017 a été une année de transition pour l'Atelier des Bricolos. Le projet a été imaginé par Claire Rinaldi et repris en février par Séverine et Caio. Il n'y a pas eu beaucoup de temps pour la préparation de l'été, l'accueil s'est fait sur 6 semaines au lieu de 8 et il s'est très bien passé. Il a fallu dans un premier temps pallier à l'urgence, avant de pouvoir poser les bases. La stabilisation de l'équipe s'est faite en cours d'année. Considérant ces données, les projections revues à la baisse ont été respectées.

Le rapport entre les enfants genevois et ceux des foyers a été de 2/3 1/3 pour 2017. La nouvelle équipe a mis en place un important travail avec le réseau durant l'automne, notamment avec les Asic et les partenaires publics. L'atelier a été présent lors des fêtes de quartier pour améliorer la visibilité. Il est important de concilier les besoins avec la participation dans ces événements de réseau, afin de prioriser les activités principales. Cet effort a été primordial, car la reconnaissance est tangible en 2018.

L'équipe actuelle à 4 fixes offre une certaine stabilité et une vision à long terme. Les perspectives 2018 portent sur le développement du partenariat avec cinq foyers (Grand-Saconnex, Satigny, Tattes, Meyrin et Tilleul), l'ouverture des samedis famille, la variation du public cible en encourageant la mixité sociale et l'accueil élargi des enfants avec des situations délicates, telles que le handicap et les traumatismes liés au parcours migratoire des familles. L'Atelier des Bricolos a d'ailleurs un rôle à jouer dans le suivi plus individuel de ces enfants, qu'ils n'ont pas au niveau des foyers, ni au niveau des écoles. Il serait intéressant de réitérer une supervision, comme cela a été le cas à la fin 2017.

La situation a évolué par rapport à la collaboration avec les foyers. Bien que le bilan à la fin 2017, ait laissé apparaître une baisse des demandes sur les mercredis pour les enfants des foyers, la tendance s'est inversée en 2018, malgré le fait que d'autres structures se sont mobilisées dans certains foyers. Le travail en réseau a justement permis de voir émerger où il y avait les besoins. Le projet est de plus en plus pertinent, il le sera encore plus si on arrive à toucher les classes populaires genevoises.

- **Prévention « C'est pas bien méchant »**

Le projet s'adresse aux élèves des écoles secondaires, il a été créé dans le second semestre 2015.

La perception de la prévention tourne autour du concept : informer, réfléchir et agir. Le but est de montrer aux élèves que dans la société et dans leur environnement proche il y a des ressources qui peuvent les protéger face à la discrimination. Savoir ce qu'est la discrimination permet d'avoir une réflexion et d'éveiller le sens critique lors des discussions avec les élèves.

Des actions simples (exposés dans les écoles, repas culturels, ...) sont imaginées avec les élèves, pour permettre aux gens de se rencontrer.

Le bilan de programmation pour 2017 : 1'940 élèves dans 105 classes auprès de cinq établissements différents.

Un travail spécifique s'est fait à Aimée-Stitelmann, par le fait que le public cible était composé d'adultes. Il y a également eu dans cet établissement l'organisation d'une semaine d'ancrage pour permettre aux élèves de 1^{ère} année d'avoir une introduction sur la thématique.

En parallèle à cette programmation, il y a eu deux interventions dans le cadre du festival du film et forum international sur les droits humains et une intervention du CPPA sur deux demi-journées.

Les différents partenaires institutionnels (confédération, état et ville de Genève) ont soutenu le projet depuis la 1^{ère} programmation sur le primaire et l'ont maintenu dans le secondaire.

2017 a connu également quatre partenariats privés au niveau des associations et des fondations.

Il est difficile de trouver des fonds pour les interventions dans les écoles, car elles sont très sollicitées.

Les objectifs 2018 sont l'amélioration de la plateforme internet (outil pour les enseignants), la sensibilisation de 2'000 élèves du secondaire, la production d'un nouvel outil audiovisuel à travers une expérience sociale filmée et le développement de la formation par un outil de synthèse qui traite les résultats du QCM pour donner de la teneur à ce programme.

- **Le Sas**

En 2017, le Sas, programme mené conjointement avec la FASe et Païdos, a connu une baisse de fréquentation des adolescents ; diminution due à la fermeture des frontières en Europe. L'équipe a également observé de plus en plus de cas de rupture scolaire de l'Access II.

Afin de compléter les autres modules, un système de pédibus a été mis en place pour motiver cette nouvelle population à se lever et se rendre au Sas. L'accueil individualisé et adapté aux besoins de chacun, a permis aux jeunes de se poser et grâce au lien de confiance, l'adolescent a commencé à se raconter auprès de la psychologue.

70 adolescents non accompagnés ont été pris en charge en 2017, dont plusieurs MNA clandestins, en grande vulnérabilité, sur plusieurs mois.

Il y a eu de nombreux moments forts tout au long de l'année, dont les échanges avec une classe de l'école de culture générale et les sorties culturelles et sportives.

La collaboration avec le réseau s'est renforcée, notamment avec l'Hospice général, les HUG et le Service de protection des mineurs. Le Sas a gagné la reconnaissance du réseau et a été considéré comme exemple de bonne pratique de prise en charge des MNA par le SSI. Une supervision externe a été mise en place avec une grande spécialiste, Mme Saskia Overbeck, ainsi que l'appui de Nicolas qui est venu régulièrement. L'équipe est également intervenue lors de colloques, tables rondes et conférences romandes et nationales sur les questions de prises en charge des MNA. Le partenariat avec la FASe a permis une première avec le co-financement de 9 fondations et a apporté un travail interprofessionnel.

Ensuite, une demande a été envoyée à l'Etat afin qu'il participe au financement de ce projet, mais elle n'a pas abouti.

Les perspectives 2018 sont la rédaction de recommandations à partir de l'expérience du Sas, l'élaboration d'un état des lieux avec différents partenaires sur la situation des MNA en errance, l'ouverture d'un projet pilote d'observation puis d'un projet d'accueil bas seuil.

Intervention de Nicolas qui précise que l'une des richesses de Païdos est la professionnalisation de tous les projets. Les enjeux sont majeurs, on se retrouve face à des adolescents en dérive et d'autres qui ont des parcours et vécus attristants et choquants. Païdos est un élément identificatoire pour ces adolescents et enfants en difficulté à Genève, avec comme particularité la façon spécifique d'accueillir ce public cible qui passe par un réel travail identitaire avant l'intégration.

- Le Rapport d'activité, reflet de ces présentations, est approuvé à l'unanimité. Il sera disponible la semaine prochaine sur le site internet et imprimé prochainement en plusieurs exemplaires.

8. Approbation des comptes et décharge du comité :

Les comptes annuels ont été révisés sur le contrôle restreint par la fiduciaire Antoine Gautier.

58 collaborateurs, moniteurs et bénévoles ont travaillé au sein de l'association Païdos, pour un équivalent temps plein de 18.7.

La bonne santé financière de l'association est à nouveau confirmée pour 2017.

Les éléments du bilan au 31 décembre 2017 :

- Total du bilan : CHF 764'846.-
- Actifs circulants : CHF 631'445.-
- Actifs immobilisés : CHF 133'371.-
- Fonds propres : CHF 158'900.-

Les éléments du P&P pour l'année 2017 :

- Total des recettes : CHF 1'169'824.-
- Total des dépenses : CHF 1'359'338.-
- Variation des fonds affectés : (CHF – 199'296.-)
- Résultat de l'exercice : CHF 9'781.95

Un évènement est intervenu post clôture des comptes. L'imputation de la subvention BIE de CHF 20'000.- est erronée, puisqu'elle concerne en réalité l'exercice 2018. Le résultat positif doit être lu avec une diminution de CHF 20'000.-, soit (-CHF 10'218.05).

Le rapport complet de révision des comptes est disponible sur demande.

- Les comptes et la décharge du comité sont approuvés à l'unanimité.

9. Election des membres du comité :

4 membres sont sortants :

- Homayoon Arfazadeh
- Cadige Azzeddine
- Marie-Eve Tescari
- Marie-Christine Ortner

3 nouvelles candidatures :

- Joëlle Becker
- Philipp Fischer
- Nicolas Ambrosetti

3 Re-élections :

- François Guisan
- Nicolas Liengme
- Robin Jossen

Les sorties, entrées et re-élections sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

Le nouveau comité se compose ainsi :

- François Guisan, co-président
- Nicolas Liengme, co-président
- Robin Jossen, membre
- Philipp Fischer, trésorier (à confirmer)
- Joëlle Becker, membre
- Nicolas Ambrosetti, membre

10. Clôture de l'assemblée générale statutaire :

Le président clos la séance à 20h20.

Genève, le 21 juin 2018



François Guisan, président